

INVITATION À UNE JOURNÉE DE FORMATION

**OBJET : AUTONOMIE ET FLEXIBILITÉ EN GESTION CONTRACTUELLE : COMMENT Y PARVENIR DE FAÇON CONCRÈTE?
FORMATION LE MARDI 1^{ER} MAI 2018– HÔTEL RIVE GAUCHE DE BELOEIL**

L'Association des gestionnaires financiers municipaux du Québec (AGFMQ) a le plaisir de vous convier à une journée de formation le **mardi 1^{er} mai 2018 à l'hôtel Rive Gauche de Beloeil**. La thématique de cette journée portera sur **LA GESTION CONTRACTUELLE** dans le contexte des modifications législatives adoptées récemment (PL122). Cette formation sera animée par M. Vincent Vu, directeur de la Direction de l'approvisionnement à la Ville de Lévis, titulaire d'un BAA et ayant plus de 15 ans d'expérience en approvisionnement public ainsi que M. François Émond, président de *Attitude Services Conseils*, titulaire d'un MBA ainsi que d'une certification « Black Belt » Six sigma.

Cette session de formation intitulée « **Autonomie et flexibilité en gestion contractuelle : Comment y parvenir de façon concrète?** » traitera des modifications législatives adoptées récemment permettant aux municipalités de se doter d'outils favorisant l'autonomie et la flexibilité dans leurs processus de gestion contractuelle. Dans un contexte où certaines municipalités ont adopté un règlement sur la gestion contractuelle alors que d'autres sont en réflexion, il est approprié de répondre à plusieurs questions fondamentales en lien avec l'autonomie souhaitée et les conséquences y étant associées. Cette formation vise à identifier les éléments importants associés à la mise en œuvre de saines pratiques en approvisionnement public et plus concrètement, les principes qui devraient être mis de l'avant pour mettre en place des stratégies novatrices et tirer profit des assouplissements des modifications législatives adoptées (PL122), le tout, en s'assurant de la conformité à ce nouveau cadre légal.

Plan de formation :

Partie 1 : Nouveautés de la loi:	
1- Règlement versus Politique	6- Dénonciations, sanctions
2- Mesures pour une saine gestion contractuelle	7- Engagement de crédits
3- Rotation des cocontractants	8- Coopérative de solidarité sociale
4- Évaluation qualitative	9- Organismes à but non lucratif
5- Nouveaux seuils	10- Avis publics
Partie 2 : Rédaction d'un Règlement sur la gestion contractuelle	
1- Guide de l'UMQ	3- Exemples de Règlements
2- Guide du MAMOT	4- Politique d'approvisionnement en conjonction avec le règlement

Pour vous inscrire, nous vous invitons à remplir le formulaire d'inscription, ci-joint, et à le transmettre par courriel à : agfmq@agfmq.com. **Le paiement devra suivre au siège social de l'AGFMQ afin de confirmer votre inscription, et ce, avant le 13 avril 2018.**

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter au 514 499-1130.

En espérant vous y rencontrer !



Nathalie Guérin, CPA, CA
1^{ère} vice-présidente et coordonnatrice - formation 2018